



OFFRE SANTÉ LABELLISÉE
**MMJ-SÉCURITÉ - FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE 2026**



**DANS NOS MÉTIERS,
ON NE SE CROISE PAS
TOUJOURS LES BRAS.**

**C'EST BIEN
D'AVOIR AUSSI UNE
MUTUELLE
QUI SE BOUGE.**



La Mutuelle d'un Monde plus Juste.


La Mutuelle
des Métiers de la Justice
et de la sécurité



**QUAND ON SE BAT
POUR UN MONDE
PLUS JUSTE,**

**ON DOIT
COMPTER SUR LA
PROTECTION
D'UN MONDE**

La MMJ est la mutuelle des femmes et des hommes qui croient en la possibilité d'un monde plus juste. En voici les preuves :

PAS DE DISCRIMINATION À L'ENTRÉE

La MMJ protège tout le monde, sans exception et sans examen de santé.

PAS D'INÉGALITÉ

La MMJ ne facture pas à la tête du client. Nos adhérents bénéficient de tarifs adaptés calculés d'après leur âge. Nous menons aussi une politique d'accompagnement social pour soutenir nos adhérents en difficulté.

PAS DE MARCHANDISATION

La MMJ est à but non lucratif. Toutes nos ressources sont dédiées à la protection de nos adhérents, pas à la rémunération d'actionnaires.

PAS D'OPPORTUNISME

Pendant 80 ans la MMJ a accompagné les agents du ministère de la Justice et elle s'est ouverte par extension à l'ensemble des professionnels engagés au service de l'intérêt général.

PAS DE FRAGILISATION

Nous ne voulons pas qu'un problème de santé affaiblisse la situation financière de nos adhérents. Avec nos garanties santé, nos surcomplémentaires et nos solutions de prévoyance qui complètent les pertes de revenus, nous favorisons le maintien du pouvoir d'achat.

**DOIT POUVOIR
LA MUTUELLE
PLUS JUSTE.**

MA SANTÉ NE



**DANS NOS MÉTIERS,
ON EST SOUVENT À L'ÉCOUTE
DES AUTRES.**

**C'EST BIEN D'AVOIR UNE
MUTUELLE AVEC LAQUELLE
ON PEUT DIALOGUER.**



REMBOURSEMENTS

**LA MMJ ME REMBOURSE
EN TOUTE SIMPLICITÉ.**

Nous traitons vos demandes en 72h en moyenne
et avec notre espace adhérent votre suivi est
accessible en quelques clics.

TÉLÉCONSULTATION

**LA MMJ ME PERMET DE CONSULTER
UN MÉDECIN 7J/7.**

Tous nos adhérents et leurs ayants droit peuvent consulter un
médecin généraliste, un pédiatre ou un psychologue 7j/7.



SE MARCHANDE PAS

PRÉVENTION

AVEC LA MMJ, JE DEVIENS ACTEUR DE MA SANTÉ.

La MMJ met la **prévention au cœur de ses actions** et propose des cycles de webconférences sur des thématiques telles que le télétravail, le stress, le sommeil, etc.



PSYCHOLOGIE

MON MÉTIER N'EST PAS ANODIN. LA MMJ M'APPORTE UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE SI BESOIN.

Avec le forfait "psychologue, psychomotricien et psychothérapeute", la MMJ vous rembourse jusqu'à 240 €/an. Et avec le service d'assistance nos experts (psychologues cliniciens, infirmières et travailleurs sociaux) vous apportent une écoute et une aide adaptée sur simple appel.



BIEN-ÊTRE

LA MMJ ME DONNE ACCÈS AUX MÉDECINES DOUCES.

Nos garanties « Prévention - bien-être » incluent le remboursement des consultations de divers praticiens (acupuncteur, chiropracteur, diététicien, ergothérapeute, étiope, homéopathe, ostéopathe...) jusqu'à 180 €/an.



VIE PRO/PERSO

JE SAIS QUE LA MMJ SERA LÀ SI JE CRAQUE.

Nous proposons différentes prestations comme le **soutien psychologique** en cas d'événement traumatisant, **des bilans de prévention** (troubles musculo-squelettiques, stress au travail), **des programmes de remise en forme** avec un coach à domicile en cas d'arrêt de travail (> 30 jours).

AVEC LA MMJ,

LABELLISÉE

L'OFFRE SANTÉ MMJ EST LABELLISÉE ET ÉLIGIBLE À LA PARTICIPATION EMPLOYEUR.

Votre employeur peut participer financièrement à votre cotisation mutuelle parce que l'offre santé MMJ est « labellisée » au titre de la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents.



PERSONNALISATION

MON CONJOINT PEUT CHOISIR UN NIVEAU DE GARANTIE DIFFÉRENT DU MIEN.

Les enfants affiliés de leur propre chef à l'Assurance maladie peuvent aussi choisir un niveau de garantie différent.

QUALITÉ

RELATION ADHÉRENT : 87% DE SATISFACTION GLOBALE, C'EST TRÈS RASSURANT.

Des process efficaces pour la mise en place du contrat santé, une gestion active des remboursements, des services de santé connus et un espace adhérent très utilisé et apprécié sont les points forts mentionnés par nos adhérents.

GRATUITÉ

À LA MMJ LA COTISATION ENFANT EST GRATUITE DÈS MON 3^e ENFANT PROTÉGÉ.

**JE SAIS QUE
LE DANGER PEUT VENIR
DE PARTOUT.**

**MA MUTUELLE
MMJ LE SAIT AUSSI.**



PODOLOGIE

MON MÉTIER PEUT ABÎMER MES PIEDS. LA MMJ LE SAIT ET M'ACCOMPAGNE POUR ÇA.

Rester longtemps debout, porter des chaussures lourdes... Les pieds souffrent au quotidien. Avec notre surcomplémentaire Optima Sup, nos adhérents profitent ainsi d'une prise en charge pour les séances de pédicure (30€/séance) et aussi jusqu'à 160€ sur les semelles orthopédiques.

MÉDICAMENTS

JE RESTE BIEN INFORMÉ AVEC GOODMED.

Vous bénéficiez d'un accès Premium 100% gratuit à l'application Goodmed pour obtenir des informations utiles et personnalisées sur vos médicaments et ceux de vos proches, (posologie, contre-indications, etc.) grâce à notre partenaire Urops.

C'EST TRÈS CLAIR.

PRÉVOYANCE

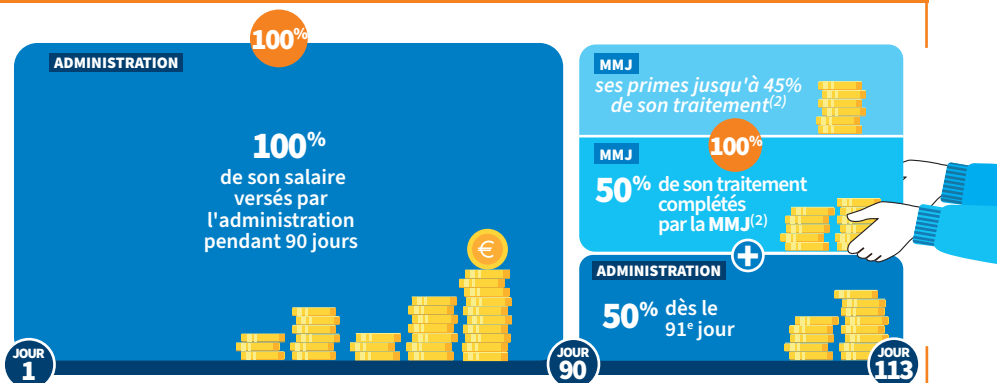
LA MMJ LUTTE CONTRE MA PERTE DE REVENUS.

En cas d'arrêt maladie prolongé, l'administration réduit de moitié le traitement des agents. La MMJ verse un complément permettant de préserver les revenus et les primes liées à l'activité professionnelle.

EXEMPLE CONCRET POUR UNE ADHÉRENTE AYANT SOUSCRIT UNE GARANTIE PERTE DE REVENU NIVEAU 4



Lola, 33 ans, est en arrêt maladie pendant 113 jours, suite à une chute.



OFFRE LABELLISÉE

PERTE DE REVENU, INVALIDITÉ	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Garantie perte de traitement	75 % du TIB mensuel ⁽²⁾	90 % du TIB mensuel ⁽²⁾	90 % du TIB mensuel ⁽²⁾	100 % du TIB mensuel ⁽²⁾ et le cas échéant de la NBI
Garantie perte de primes	-	15 % du TIB mensuel ⁽²⁾	30 % du TIB mensuel ⁽²⁾	45 % du TIB mensuel ⁽²⁾
Jour de carence	-	100 % de la retenue brute ⁽³⁾	100 % de la retenue brute ⁽³⁾	100 % de la retenue brute ⁽³⁾
Invalidité	-	-	75 % du TIB mensuel ⁽⁴⁾	90 % du TIB mensuel ⁽⁴⁾

DÉCÈS, PERTE D'AUTONOMIE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Capital décès ⁽¹⁾	70 % du TIB annuel	85 % du TIB annuel	130 % du TIB annuel	200 % du TIB annuel
Capital Invalidité Permanente et Absolue	70 % du TIB annuel	70 % du TIB annuel avec un minimum de 21 000 €	70 % du TIB annuel avec un minimum de 35 000 €	70 % du TIB annuel avec un minimum de 50 000 €
Rente survie pour l'enfant handicapé	2 070,60 € par an et par enfant	2 070,60 € par an et par enfant	2 070,60 € par an et par enfant	2 070,60 € par an et par enfant
Capital éducation ⁽¹⁾	-	8 282,40 € par enfant à charge	10 870,70 € par enfant à charge	12 423,60 € par enfant à charge
Rente dépendance (domicile ou hospitalisation)	-	217,50 €/mois	Domicile : 269,20 €/mois Hospitalisation : 538,40 €/mois	Domicile : 269,20 €/mois Hospitalisation : 538,40 €/mois ⁽⁵⁾

- (1) Garantie ouverte jusqu'au 31/12 suivant le 65^e anniversaire du membre participant et au-delà, jusqu'à la date d'admission à la retraite ou en cas de présence d'enfant à charge (étudiant âgé de moins de 26 ans ou enfant handicapé(s)).
 - (2) Dans la limite de 100 % de la rémunération nette totale. Les primes faisant l'objet d'une prise en charge au titre de la présente garantie, sont les primes n'ayant pas le caractère de remboursement de frais : les indemnités d'astreintes, indemnités de nuits, dimanches, fériés et les heures supplémentaires ne sont pas prises en charge.
 - (3) 100 % de la retenue brute opérée au titre du jour de carence dans la limite du Plafond de garantie* : • Fonctionnaire Catégorie C et contractuels assimilés : 65€ • Fonctionnaire Catégorie B et contractuels assimilés : 80€ • Fonctionnaire catégorie A et contractuels assimilés : 125€
 - (4) Rente versée sous déduction des prestations perçues de l'Administration, de la Sécurité Sociale et de tout autre organisme de prévoyance. Le droit à prestation cesse à l'âge limite d'activité de la catégorie ou antérieurement, si l'adhérent atteint l'âge auquel il aurait pu bénéficier d'une retraite à taux plein.
 - (5) Inclusion assistance : téléassistance et aide aux aidants.
- NB : les montants forfaitaires sont mentionnés en valeurs 2024.

JOUR DE CARENCE

EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL, LA MMJ PREND EN CHARGE MON JOUR DE CARENCE.

L'indemnisation d'un jour de carence par an intervient au terme de 6 mois d'adhésion, deux jours par an après 2 ans d'adhésion et trois jours par an au terme de 5 ans d'adhésion, dans la limite de dix jours sur 5 ans.

AIDE AUX AIDANTS

SI L'UN DE MES PROCHES A BESOIN DE MOI, JE SAIS QUE LA MMJ SERA LÀ POUR MOI.

5 FORMULES



À 22 ans, on n'a pas les mêmes besoins qu'à 40.

À la MMJ, pas de solutions formatées, chacun trouve la formule qui lui convient.



LA GARANTIE JEUNE À PETIT PRIX

- les besoins essentiels sont couverts
- pas de reste à charge en dentaire et optique dans le cadre du 100 % Santé
- couverture en cas d'hospitalisation (ticket modérateur, forfait journalier et franchise de 24€)



LA GARANTIE ÉCONOMIQUE AXÉE SUR LA PRÉVENTION

- **médecine douce** : acupuncteur, chiropracteur, diététicien, ergothérapeute, étiope, homéopathe, ostéopathe : **forfait de 150 €/an**
- psychologue, psychothérapeute, psychomotricien : **forfait de 160 €/an**
- vaccin non pris en charge par l'AM, **remboursé au frais réel**

ADAPTÉES À CHAQUE PROFIL



LA GARANTIE RASSURANTE ET EFFICACE

- spécialiste **jusqu'à 140%**
- pharmacie : tous les médicaments **remboursés à 100%**
- dentaire :
implantologie **450€/an**,
orthodontie **300€/semestre**,
parodontologie **200€/an**
- optique : **360€** pour des verres très complexes et monture

 avec la surcomplémentaire **OPTIMA SUP** : semelles orthopédiques prises en charge à hauteur de **160€/an**.



LA GARANTIE PERFORMANTE

- optique : verres simples et monture **260€**, lentilles **180€/an**
- hospitalisation : **prise en charge élevée des dépassements d'honoraires** (chirurgien, anesthésiste, obstétricien) **jusqu'à 210%**
- prothèses dentaires amovibles **jusqu'à 1500€**

 avec la surcomplémentaire **OPTIMA MAX** : renforcement de la médecine douce y compris les soins de pédicure (120€) soit un forfait global de **300€**.



AVEC OPTIMA, NOS GARANTIES SURCOMPLÉMENTAIRES COMPLÈTENT VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ

3 FORMULES :

● OPTIMA SUP ● OPTIMA MAX ● OPTIMA HOSPIT



LA GARANTIE PREMIUM

- consultation spécialiste : **jusqu'à 220%**
- hospitalisation - chambre particulière : **85€/jour**
- optique : **500€** pour des verres très complexes et monture, lentilles **250€/an**
- chirurgie réfractive : **780€/œil/an**
- dentaire : **700€/an** pour les implants, couronnes visibles **jusqu'à 420€**

 avec la surcomplémentaire **OPTIMA MAX** : automédication (dont homéopathie) jusqu'à **90€** ;

 avec la surcomplémentaire **OPTIMA HOSPIT** : **+60€** sur la chambre particulière.

Pour vous permettre de bien comprendre la qualité de nos remboursements, nous vous présentons de nombreuses situations avec les différents niveaux de prise en charge qui vous sont proposés.

QUE ME REMBO

Profitez du
100 % santé !

EXEMPLES	Tarif réglementé ou prix pratiqué	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	SÉCURITÉ 1		SÉCURITÉ 2
			Remboursement MMJ	Reste à charge	Remboursement MMJ
 SOINS COURANTS					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30 €	19 €	9 €	2 €*	9 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie :					
- sans dépassement d'honoraires	40 €	26 €	12 €	2 €*	12 €
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	53 €	26 €	12 €	15 €	20 €
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	60 €	14,10 €	6,90 €	39 €	6,90 €
 PRÉVENTION BIEN-ÊTRE					
Médecine douce	60 €	0 €	0 €	60 €	50 €
 HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20 €	0 €	20 €	0 €	20 €
Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale :					
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	443 €	271,70 €	0 €	171,30 €	135,85 €
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	486 €	271,70 €	0 €	214,30 €	81,51 €
 OPTIQUE					
Équipement optique :					
- monture classe B + 2 verres simples - classe B	372 €	0,09 €	0,06 €	371,85 €	145,06 €
- monture classe B + 2 verres progressifs - classe B	640 €	0,09 €	0,06 €	639,85 €	280,06 €
 DENTAIRE					
Détartrage	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0 €	17,35 €
Couronne céramo-métallique RAC maîtrisés et libres sur incisives, canines et prémolaires	538,70 €	72 €	48 €	418,70 €	333 €
 AIDES AUDITIVES					
Aide auditive de classe II par oreille > 20 ans	1 515 €	240 €	160 €	1 115 €	160 €

* Participation forfaitaire de l'Assurance maladie

URSE LA MMJ ?

TÉ 2	SÉCURITÉ 3			SÉCURITÉ 4			SÉCURITÉ 5		
Reste à charge	Remboursement MMJ	Reste à charge		Remboursement MMJ	Reste à charge		Remboursement MMJ	Reste à charge	
		Avec Niveau 3	Et Optima Max		Avec Niveau 4	Et Optima Max		Avec Niveau 5	Et Optima Max
2 €*	9 €	2 €*	2 €*	9 €	2 €*	2 €*	9 €	2 €*	2 €*
2 €* 7 € 29 €	12 € 25 € 11,50 €	2 €* 2 €* 34,40 €	2 €* 2 €* 20,60 €	12 € 25 € 18,40 €	2 €* 2 €* 27,50 €	2 €* 2 €* 16 €	12 € 25 € 29,90 €	2 €* 2 €* 16 €	2 €* 2 €* 16 €
10 €	50 €	10 €	0 €	50 €	10 €	0 €	50 €	10 €	0 €
0 €	20 €	0 €	0 €	20 €	0 €	0 €	20 €	0 €	0 €
35,45 € 132,79 €	135,85 € 81,51 €	35,45 € 132,79 €	35,45 € 132,79 €	171,30 € 214,30 €	0 € 0 €	0 € 0 €	171,30 € 214,30 €	0 € 0 €	0 € 0 €
226,85 € 359,85 €	200,06 € 360,06 €	171,85 € 279,85 €	67,95 € 129,85 €	260,06 € 430,06 €	111,85 € 209,85 €	57,95 € 59,85 €	300,01 € 500,01 €	71,90 € 139,90 €	48 € 48 €
0 €	17,35 €	0 €	0 €	17,35 €	0 €	0 €	17,35 €	0 €	0 €
133,70 €	373 €	93,70 €	0 €	418 €	48,70 €	0 €	466,70 €	0 €	0 €
1 115 €	620 €	655 €	455 €	720 €	555 €	355 €	1 020 €	255 €	55 €

Extrait de nos prestations.
Les remboursements sont exprimés soit en pourcentage de la Base de Remboursement du Régime Obligatoire **en incluant la part de celui-ci**, soit en euros par année civile et par bénéficiaire sauf mention contraire.

CONCRÈTEMENT, C'EST

PRESTATIONS SANTÉ		SÉCURITÉ 1	SÉCURITÉ 2	SÉCURITÉ 3	SÉCURITÉ 4	SÉCURITÉ 5
SOINS COURANTS						
Consultations, visites Généralistes ⁽¹⁾	Adhérents à l'OPTAM ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	120 % BR	140 % BR	170 % BR
	Non adhérents à l'OPTAM ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR	120 % BR	150 % BR
Consultations, visites Spécialistes ⁽¹⁾	Adhérents à l'OPTAM ⁽²⁾	100 % BR	120 % BR	140 % BR	170 % BR	220 % BR
	Non adhérents à l'OPTAM ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	120 % BR	150 % BR	200 % BR
Actes de radiologie et d'échographie	Adhérents à l'OPTAM ⁽²⁾	100 % BR	120 % BR	125 % BR	130 % BR	170 % BR
	Non adhérents à l'OPTAM ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	105 % BR	110 % BR	150 % BR
Pharmacie	Médicaments remboursés par l'AM à 65 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
	Médicaments remboursés par l'AM à 30 %	65 % BR	65 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
	Médicaments remboursés par l'AM à 15 %	-	65 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
	Médicaments prescrits non remboursés par le RO - automédication : remboursement limité aux médicaments inscrits à l'ANSM	-	25 €/an	25 €/an	25 €/an	40 €/an
MATÉRIEL MÉDICAL						
Bilan podologie et Orthèses plantaires	Forfait annuel	100 % BR	100 % BR + 50 €	100 % BR + 60 €	100 % BR + 70 €	100 % BR + 90 €
HOSPITALISATION						
Honoraires et actes techniques médicaux	Chirurgiens, anesthésistes, obstétriciens ⁽³⁾ OPTAM-ACO ⁽²⁾	100 % BR	150 % BR	150 % BR	210 % BR	260 % BR
	Chirurgiens, anesthésistes, obstétriciens ⁽³⁾ non OPTAM-ACO ⁽²⁾	100 % BR	130 % BR	130 % BR	190 % BR	200 % BR
Chambre particulière par jour ⁽⁵⁾ Forfait variable pour les établissements conventionnés RFH (5) et non conventionnés RFH	Pour les 3 premiers jours d'hospitalisation : Maternité	-	50 €	60 €	75 €	85 €
	Chirurgie - Médecine	-	33 € à 50 €	33 € à 50 €	33 € à 50 €	33 € à 50 €
	Maternité	-	33 € à 55 €	33 € à 55 €	33 € à 55 €	33 € à 55 €
	Forfait journalier/forfait patient urgence : Établissements de santé et psychiatriques, hors établissements médico-sociaux ⁽⁴⁾	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	Forfait acte lourd	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
OPTIQUE ⁽⁷⁾						
Équipements « 100 % Santé » - Classe A ^(7 à 9) - y compris suppléments		Frais Réels dans la limite des Prix Limites de Vente (PLV)				
Équipement tarifs libres Classe B ⁽⁹⁾	Verres simples (la paire)	100 % BR	100 % BR + 75 €	100 % BR + 120 €	100 % BR + 170 €	100 % BR + 200 €
	Verres complexes (la paire)	100 % BR	100 % BR + 160 €	100 % BR + 220 €	100 % BR + 260 €	100 % BR + 300 €
	Verres très complexes (la paire)	100 % BR	100 % BR + 210 €	100 % BR + 280 €	100 % BR + 340 €	100 % BR + 400 €
	Monture	100 % BR	100 % BR + 70 €	100 % BR + 80 €	100 % BR + 90 €	100 €
	Lentilles remboursées ou non par l'AM - Forfait annuel	100 % BR	140 €	160 €	180 €	250 €
	Chirurgie réfractive - Forfait annuel - Par œil	-	350 €	500 €	600 €	780 €

AM = Assurance Maladie - BR = Base de Remboursement - RO = Régime Obligatoire

(1) REMBOURSEMENTS EXCLUS : majoration de la participation de l'assuré ou dépassements d'honoraires facturables en cas de non-respect du parcours de soins.

(2) OPTAM : Option Tarifaire Maîtrisée, OPTAM-ACO : Option Tarifaire Maîtrisée Anesthésie Chirurgie, Obstétrique. **(3)** HONORAIRES ET ACTES CHIRURGICAUX : actes de chirurgie, anesthésie, obstétrique. **(4)** ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX : Pas de remboursement du forfait journalier pour les séjours en EHPAD et MAS. **(5)** CHAMBRE PARTICULIÈRE : - pour

QUOI MES PRESTATIONS ?

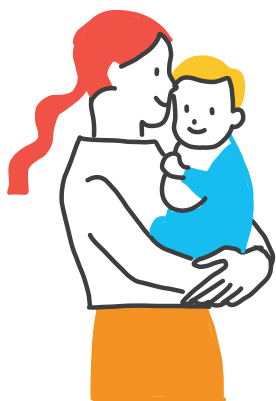
PRESTATIONS SANTÉ		SÉCURITÉ 1	SÉCURITÉ 2	SÉCURITÉ 3	SÉCURITÉ 4	SÉCURITÉ 5
DENTAIRE ⁽⁷⁾						
Soins et prothèses « 100 % Santé » ⁽⁷⁾		Frais Réels dans la limite des Honoraires Limites de Facturation				
Soins	Endodontie, réparation et inlay onlay	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Parodontologie	Remboursée ou non par l'AM - Forfait annuel	100 % BR	100 % BR + 200 €	100 % BR + 200 €	100 % BR + 250 €	100 % BR + 300 €
Prothèses à tarifs maîtrisés (honoraires limités de facturation) et libres ⁽⁸⁾	Couronne sur dents visibles, Incisive, Canine et Prémolaire	100 % BR	100 % BR + 285 €	100 % BR + 325 €	100 % BR + 370 €	100 % BR + 420 €
	Couronne sur dents non visibles, Molaire	100 % BR	100 % BR + 165 €	100 % BR + 195 €	100 % BR + 245 €	100 % BR + 320 €
Implantologie ⁽⁸⁾	Implant - Forfait annuel	-	350 €	450 €	550 €	700 €
	Prothèse implant sur dents visibles, Incisive, Canine et Prémolaire	100 % BR	100 % BR + 285 €	100 % BR + 325 €	100 % BR + 370 €	100 % BR + 420 €
	Prothèse implant sur dents non visibles, Molaire	100 % BR	100 % BR + 165 €	100 % BR + 195 €	100 % BR + 245 €	100 % BR + 420 €
Orthodontie	Forfait par semestre - 6 semestres max	100 % BR	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €	100 % BR + 390 €	100 % BR + 500 €
	Refusée par semestre	-	200 €	250 €	300 €	350 €
AIDES AUDITIVES						
Aides auditives « 100 % Santé » - Classe I ⁽⁷⁾⁽¹²⁾		Frais Réels dans la limite des Prix Limites de Vente (PLV)				
Aides auditives tarif libre Classe II ⁽⁷⁾⁽¹²⁾	Aide auditive ≤ 20 ans ⁽¹³⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 100 €	100 % BR + 200 €	100 % BR + 400 €
	Aide auditive > 20 ans ⁽¹³⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 460 €	100 % BR + 560 €	100 % BR + 860 €
MATERNITÉ						
Contraceptifs, Tests de grossesse, Ostéodensitométrie	Non remboursée par l'AM Forfait annuel	-	80 € Max : 30 € par acte	80 € Max : 30 € par acte	100 € Max : 30 € par acte	100 € Max : 30 € par acte
Sages-femmes	Honoraires	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
PRÉVENTION BIEN-ÊTRE						
Médecine douce : acupuncteur, chiropracteur ⁽¹⁴⁾ , diététicien ⁽¹⁴⁾ , ergothérapeute ⁽¹⁴⁾ , étiopathe, homéopathe, ostéopathe ⁽¹⁴⁾	Forfait annuel, dans la limite de 50 € par acte	-	150 €	150 €	180 €	180 €
Psychologue ⁽¹⁴⁾ , Psychothérapeute ⁽¹⁴⁾ , Psychomotricien ⁽¹⁴⁾	Forfait annuel, dans la limite de 60 € par acte	-	160 €	200 €	240 €	240 €
Vaccins	Non remboursés par l'AM -	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
AUTRES PRESTATIONS						
Allocation naissance ⁽¹⁵⁾	Forfait si adhésion de l'enfant	-	250 €	250 €	250 €	300 €

les établissements conventionnés par la Mutualité Fonction Publique (RFH) : le remboursement de la chambre particulière est majoré et en conséquence le reste à charge est nul ou maîtrisé. **(6)** FRAIS D'ACCOMPAGNANT : enfants mineurs, adultes de plus de 70 ans ou personnes en situation de handicap. **(7)** 100% SANTE : équipements et prothèses tels que définis réglementairement en vigueur au 1er janvier 2026. **(8)** DENTAIRE : prestations versées dans la limite de plafonds annuels. **(9)** RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'OPTIQUE MÉDICALE : 24 mois minimum à compter de la date de facturation du précédent achat d'un équipement optique pour les assurés de 16 ans et +, à l'exception des cas pour lesquels un renouvellement anticipé est possible réglementairement. Possibilité de prise en charge de 2 équipements pour les assurés présentant un double déficit de vision et ne souhaitant pas porter de verres progressifs ou multifocaux.

Plafond annuel optique adulte			
Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
280 € lunettes + lentilles	350 € lunettes + lentilles	400 € lunettes + lentilles	510 € lunettes + lentilles

Plafond annuel dentaire				
	Année 1	Année 2	Années 3 et 4	Années 5 et +
Niveaux 2 et 3	25% PMSS	50% PMSS	70% PMSS	Pas de plafond
Niveaux 4 et 5	30% PMSS	60% PMSS	80% PMSS	Pas de plafond

(12) RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'AIDE AUDITIVE : au-delà de 4 ans, la date s'apprécie au regard de la date de facturation du premier équipement. **(13)** DATE LIMITE D'APPLICATION DU TARIF ENFANT : jusqu'à la veille du 21ème anniversaire. **(14)** QUALITÉ DU PROFESSIONNEL : agrément par la CNAMTS, professionnel disposant d'un numéro référencé au répertoire Adeli ou RPPS. **(15)** ALLOCATION NAISSANCE : si inscription d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté, formulée dans l'année suivant sa naissance ou son adoption, comme ayant droit de l'adhérent.



ASSISTANCE **EN CAS DE COUP DUR,** **LA MMJ PREND EN CHARGE** **MES ENFANTS.**

Vous êtes immobilisé suite à un accident ? La MMJ vous propose un service de garde d'enfant à domicile et de conduite à l'école.

CHAQUE JOUR NOUS
SÉCURISONS LES RUES.

NOUS, C'EST
NOUS PROTÈGE AU

CONSEIL JURIDIQUE

LA MMJ M'AIDE À ME DÉFENDRE
FACE À DES PROBLÈMES
JURIDIQUES OU SOCIAUX.

Nous offrons à nos adhérents un accès à distance illimité à des experts juridiques ou un travailleur social.



PRÊTS SOLIDAIRES

LA MMJ PROPOSE
DES PRÊTS À TAUX BONIFIÉ.

Nous accompagnons nos adhérents lors des grandes étapes de leur vie personnelle ou professionnelle. Pour les aider à financer leurs projets, la MMJ propose des prêts "Moments de vie", en partenariat avec la Banque Française Mutualiste (BFM) :

1^{re} installation, jeune retraité, nouvelle vie, événement exceptionnel, handicap et dépendance.



**LA MMJ QUI
QUOTIDIEN.**

L'espace adhérent de la MMJ facilite la vie

Suivi de vos remboursements

•

Envoi de vos factures

•

Visualisation de vos contrats

•

Téléchargement de votre carte de Tiers Payant

•

Un portail pour tout savoir sur vos services et l'actualité

+ une appli pour suivre vos remboursements au quotidien !



PROJET IMMOBILIER

LA MMJ M'OFFRE DES CONDITIONS AVANTAGEUSES POUR MA CAUTION OU MON ASSURANCE DE PRÊT.

Notre service de cautionnement mis en œuvre par MFPrécaution offre **une garantie pérenne aux banques partenaires, qui peuvent consentir à nos adhérents des conditions privilégiées** (garantie de prêts jusqu'à un montant de 900 000 €).

Et aussi, le **service d'assurance Immo** garantit le remboursement de leur prêt jusqu'à 1 000 000 € en cas de décès, de perte totale et irréversible d'autonomie et d'incapacité temporaire de travail. La souscription est simple et se réalise en ligne avec un accompagnement personnalisé (par une équipe dédiée).

AIDE EXCEPTIONNELLE

LA MMJ PEUT M'ACCORDER UNE ALLOCATION D'ENTRAIDE.

La MMJ soutient ses adhérents confrontés à des situations difficiles (catastrophe naturelle, problème financier ponctuel, accident de la vie...) avec des allocations jusqu'à 2 000 €.

POUVOIR D'ACHAT

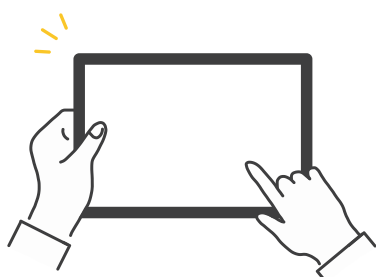
AVEC LE RÉSEAU DE SOINS PROPOSÉ PAR LA MMJ, JE VOIS TOUT DE SUITE LES ÉCONOMIES QUE JE FAIS EN OPTIQUE ET DENTAIRE.



Grâce au partenariat avec le réseau de soins Carte Blanche, **les adhérents MMJ bénéficient de services et de remises jusqu'à 40% en optique, 15% en dentaire et 20% en audio.**

Et pour les vacances, notre partenaire Miléade vous propose 10% à 15% de réduction toute l'année dans ses clubs et hôtels.

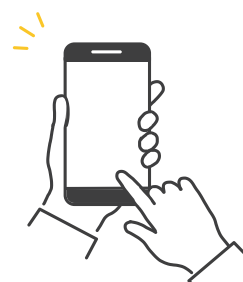
CONTACTEZ-NOUS, NOS ÉQUIPES SONT LÀ POUR VOUS.



mmj.fr



adhesion@mmj.fr



01 44 76 68 68

du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h



*Votre devis
en 5mn*

